Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

19 JAN. 2015

Culture Communication
Ministère

Secrétariat général
N° 51

Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales

182, rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01

SG/SRH2

Affaire suivie par :

Christophe Castell

christophe.castell@culture.gouv.fr

Téléphone : 01 40 15 78 58

Lettre de mission à M. Pascal Dal Pont

en vue de mettre en place une structure nationale de prévention des risques professionnels et de pilotage de la politique du ministère en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail

Le 19 novembre 2014, Madame la Ministre de la culture et de la communication a présenté au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel (CHSCTM) ses ambitions en matière de prévention des risques professionnels et son souhait de voir le ministère se doter d'une structure et d'une équipe pérenne qui puisse porter une démarche innovante et partagée par tous dans ce domaine.

En effet, même si chaque chef de service est pleinement compétent en matière d'hygiène, sécurité et conditions de travail (HSCT) et de dialogue social dans le cadre des comités d'hygiène et de sécurité des conditions de travail (CHSCT), l'importance et la complexité de ces sujets nécessitent une démarche nationale de prévention des risques professionnels. Ce pilotage national doit permettre de définir, au sein du CHSCTM, le plan d'action ministériel de prévention des risques professionnels.

Aussi, je vous charge d'une mission de réflexion en vue de mettre en place une structure nationale qui agira en collaboration avec l'ensemble des acteurs du champ HSCT pour renforcer la prévention des risques professionnels et le pilotage de la politique du ministère en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

Dans le cadre de cette mission, vous vous attacherez à:

- faire un état des lieux (forces et faiblesses) de la structuration de la fonction HSCT aux différents niveaux de l'organisation administrative du ministère,
- recueillir les avis et propositions des acteurs du domaine HSCT au sein du ministère: SG (SRH, médecine de prévention), directions générales, services déconcentrés, établissements publics, inspecteurs santé et sécurité au travail, agents de prévention, organisations syndicales,...
- repérer les bonnes pratiques dans d'autres administrations.

Vos préconisations porteront sur :

- la définition des responsabilités des différents niveaux de l'organisation ministérielle en matière HSCT (secrétariat général, directions générales, services déconcentrés, établissements publics),
- la structuration en termes d'effectifs et de compétences de l'équipe chargée de porter la politique nationale en matière HSCT et de prévention des risques et son articulation avec les différentes parties prenantes.
- la définition des outils, indicateurs, méthodes de travail mis à disposition du réseau HSCT.

Votre rapport est attendu pour la fin du premier trimestre 2015 en vue d'une présentation ultérieure au CHSCTM.

Le secrétaire général

M. Christopher Miles

Copie :

Madame, Messieurs les directeurs généraux
Madame la cheffe du service de l'inspection générale des affaires culturelles
Mesdames Messieurs les directeurs régionaux des affaires culturelles
Mesdames et Messieurs les Présidents des établissements publics
Mesdames Messieurs les représentants des organisations syndicales représentées au CHSCTM